

ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMENT DURABLE

PM/JD-DN

Affaire suivie par Damien NOUGUÈS
☎: 05-46-22-39-20 / ✉: d.nougues@mairie-royan.frDidier FOULT
Président de l'Association « Les Amis du Parc »**Objet** : Extinction de l'éclairage public à l'occasion du « Jour de la Nuit »

Monsieur le Président,

Du 07 septembre au 06 novembre prochains, le Parc de l'Estuaire, site des Echappées Nature du Département de la Charente-Maritime, propose des animations dans le cadre d'un événement intitulé « La Nuit est Belle ». Cette manifestation a pour objectif de sensibiliser les collectivités et leurs habitants aux enjeux de l'éclairage urbain, en évoquant notamment :

- le contexte réglementaire et la notion de pollution lumineuse ;
- les interactions éventuelles avec la biodiversité ;
- les réflexions en faveur des économies d'énergie ;
- les contraintes pour observer le ciel dans de bonnes conditions.

Le Parc de l'Estuaire a ainsi sollicité les communes littorales et plusieurs partenaires pour participer à l'opération nationale le « Jour de la Nuit », le samedi 15 octobre 2022.

A ce titre, les communes de Meschers-sur-Gironde jusqu'aux Mathes-La Palmyre se sont engagées à éteindre l'éclairage public sur plusieurs espaces du front de mer. Pour la Ville de Royan, cela concernera les secteurs du Parc et du Collège Henri Dunant-La Glacière pour les nuits du 14 au 16 octobre inclus.

Cette action temporaire repose sur deux armoires électriques associées aux quartiers Emile Zola et une petite portion du Mirado. Le périmètre intégrera l'avenue des Semis, pour la limite extérieure, et s'étendra jusqu'au boulevard Garnier, du niveau de Vallières au carrefour de l'avenue Emile Zola.

Nous comptons sur votre esprit de coopération pour relayer l'information auprès de vos adhérents. Un message SMS sera également envoyé à tous les résidents des secteurs concernés.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez aussi solliciter Julien DURESSAY, Conseiller Municipal délégué aux Plages, à l'Energie et la Nature en Ville (07.76.83.86.51 / j.duressay@mairie-royan.fr).

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Le Maire

Patrick MARENGO